

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AFR 64/8031/2018

AILRC-FR

12 mars 2018

Amnesty International salue le rapport de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée

Déclaration prononcée lors du Dialogue interactif avec la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée lors de la 37^e session du Conseil des droits de l'homme

Amnesty International salue le rapport de la rapporteuse spéciale et s'associe à ses appels au gouvernement érythréen en faveur d'une plus grande collaboration. L'organisation soutient aussi les appels de la rapporteuse spéciale en faveur de l'obligation de rendre des comptes et de rendre justice pour les crimes contre l'humanité passés et toujours en cours dans le pays.

Amnesty International demeure inquiète au sujet du programme de service national, qui continue d'être la principale raison pour laquelle un grand nombre d'Érythréens et d'Érythréennes fuient le pays. Le nombre croissant d'États africains et européens qui refusent de considérer comme des réfugié-e-s les personnes qui fuient ce pays est également un sujet de préoccupation pour nous. La plupart des personnes enrôlées dans le service militaire national érythréen ne perçoivent pas de salaire décent, y sont conscrites pour une durée indéterminée, et il n'existe pas de service civil de remplacement pour les personnes qui s'opposent au service militaire pour des raisons religieuses, éthiques ou d'autres raisons de conscience.

Amnesty International continue de recevoir des informations faisant état d'ingérences injustifiées de la part du gouvernement dans les affaires religieuses, sous la forme en particulier d'actes de harcèlement envers les pentecôtistes et du contrôle gouvernemental des écoles privées, notamment les écoles religieuses.

Amnesty International déplore le manque d'espace accordé à l'opposition politique en Érythrée. L'absence d'informations de la part du gouvernement érythréen sur le sort ou le lieu de détention des membres de la classe politique et des journalistes arrêtés en 2001, respectivement connus sous le nom de Groupe des 11 (G11) et Groupe des 15 (G15), reste très préoccupante. Sont aussi sources de préoccupation les arrestations massives de sympathisants de Hajji Musa qui ont eu lieu au lendemain de la manifestation du 31 octobre 2017 et lorsque certains de ses sympathisants se sont rendus à ses funérailles ce mois-ci.

Amnesty International demande au gouvernement érythréen de :

- coopérer pleinement avec la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, notamment en lui accordant un accès sans entraves à l'ensemble du pays ;
- œuvrer au respect du droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion en Érythrée ;
- communiquer des informations sur le lieu où se trouve Haile Woldetensae, ainsi que les autres personnes arrêtées avec lui et détenues au secret depuis 2001, et de même que les personnes arrêtées pour avoir manifesté en soutien à Mohammed Nur après son arrestation, et après sa mort.

Complément d'information

Amnesty International a prononcé la déclaration ci-dessus lors du Dialogue interactif avec la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, à Genève. Pour plus d'informations, voir la [communication](#) qu'Amnesty International a présentée à la 119^e session du Comité des droits de l'homme des Nations unies.